lieu le dimanche 5 avril, à trois heures de l'après-midi, dans la salle des cours de physique et de chimie.

L'heure ordinaire de la réunion a été changée afin que chaque sociétaire ait la facilité de s'y rendre.

L'administration compte que personne ne manquera, parce qu'il y a à résoudre des questions fort importantes, telles que l'augmentation du capital social, l'extension des limites de la caisse des dépôts, etc., etc.

COURS PUBLIC DE CHIMIE

Lundi 30 Mars à 8 h. 1/4 du soir.

DU LAIT.

De la crême ; sa composition, telle qu'elle a été trouvée par Berzélias. Du lait de beurre ou babeure ; sa composition. Quantité de lait nécessaire pour donner un kilog. de beurre. Quantité de beurre que donne actuellement une bonne vache. Fusion et salaison du beurre. Couleur naturelle du beurre. Du beurre rance et des dangers qu'il présente. Historique du beurre. Acide butyrique, et les butyriques; sa préparation et ses usages dans la distillation et la parfumerie.

Recettes : 1° Moyen de conserver le beurre ; 2° moyen d'enlever au beurre sa rancidité 3° moyen de donner à l'eau-de-vie ordinaire l'apparence du rhum ; 4° préparation de la crême de Sotteville.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX

Dernières nouvelles

Nous recevons la dépêche suivante:

Londres, 3 avril.

L'amendement de lord Stanley a été rejeté par 330 voix contre 272. L'enthousiasme a été immense.

La proposition de M. Gladstone, de se constituer en comité, a été adoptée par 330 voix contre 272.

La Chambre s'est ajournée au 24 avril.

J. REBOUX.

Tribunaux.

Le procès en diffamation intenté par MM. Bertin, de Girardin, Peyrat et Buloz, à M. de Kerveguen, est venue à l'audience d'hier à la 6e chambre présidée par M. Delesvaux. M. Ferdinand Duval a été d'abord entendu pour le *Journal des Débats* ; puis MM. Em. Arage et Nogent St-Laurens ont plaidé, l'un pour l'*Avenir National*, le second pour la *Revue des Deux Mondes*. M. de Kerveguen a été interrogé par M. le President après ces plaidoieries. M. Gournot son avocat, a présenté la défense du prévenu. — Le Tribunal a renvoyé l'audience à aujourd'hui pour entendre M. Allou, avocat de la *Liberté*, et M. l'Avocat impérial.

La cour impériale, chambre des appels de police correctionnelle, a confirmé le jugement rendu contre les journaux poursuivis pour compte-rendu illégal. Toutefois, le *Temps* et l'*Union* ont été renvoyés de la poursuite. L'arrêt est fort long et contient une theorie sur le droit de discussion des débats législatifs.

FAITS DIVERS

— Un industriel parisien s'occupe simultanément de la construction d'un appareil à plonger et des autorisations nécessaires à obtenir. Avec ce nouvel appareil, l'inventeur se propose d'explorer et de fouiller tout le lit de la Seine, dans la traversée de Paris, afin de rechercher tous les objets de valeur, notamment ceux dits archéologiques, tels qu'armes, médailles, vases, etc., que renferme, croit-on, le grand musée sous-marin caché à tous les regards.

— On lit dans l'*Indépendance belge* :

« Nous recevons la visite de M. Louis Genis, ingénieur civil, qui nous demande l'insertion de la note suivante :

« Le bruit qui a circulé, et d'après lequel M. Doulton aurait pris la fuite, est complètement controuvé. M. Doulton après avoir prévenu le juge d'instruction qu'il se tenait à sa disposition, s'est présenté dans son cabinet, et, après avoir fourni des explications sur l'affaire qui a si vivement ému l'opinion publique, M. Doulton a été laissé en complète liberté. »

— Voici, d'après les journaux des départements, la liste des concours d'orphéons de musiques et fanfares qui auront lieu cette année : Saint-Dizier, 19 avril ; Rodez, 3 mai : Melun, 10 mai ; Rouen, 23 mai ; Ercheu (Semme), 1er juin ; Chartres, 7 juin ; Grenoble, 16 août; Pamiers, 6 septembre.

On annonce aussi qu'un grand concours orphéonique et musical sera organisé au Havre à l'occasion de l'exposition maritime internationale qui ouvrira le 1er juin dans cette ville, mais la date de cette solennité artistique n'est pas encore fixée.

— Le conseil de guerre de Bordeaux vient de juger un sénateur américain, et de le condamner à six jours de prison.

L'accusé à vingt-sept ans : rappelé en France par la mort de son père, il fut bien étonné de voir les gendarmes l'arrêter, et ne pouvait comprendre le motif de son arrestation. A dix-sept ans, il avait quitté la France, était allé en Amérique, où, par son travail et son intelligence, il arriva promptement à la fortune. Oubliant son pays, il se fit naturaliser américain, et devint sénateur à la législature de la Louisiane.

La naturalisation n'ayant pas d'effet rétroactif, un tribunal français était compétant pour demander compte au sénateur américain du délit d'insoumission.

Le sénateur sera-t-il réclamé par le gouvernement des Etats-Unis ? devra-t-il servir dans les rangs de l'armée française Telle est la question qui reste à résoudr après la sentence du conseil de guerre.

— Le *Messager de Toulouse* rapporte ce qui suit :

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, une patrouille, composée de huit artilleurs à cheval, sous les ordres d'un maréchal des logis, venait de la direction du polygone, lorsque arrivée sur le rond point de la Patte-d'Oie elle rencontra un groupe d'une trentaine d'individus, qui se mirent à huer et à la siffler.

Le maréchal des logis qui commandait fit faire volte-face à ses hommes et manœvra de manière à cerner les tapageurs. Vingt-quatre ont été arrêtés et conduits au Capitole par les artilleurs

Après une première instruction, faite dans la matinuée par le commissaire de police du huitième arrondissement, M. le procureur impérial a ordonné la mise en liberté de vingt-deux des personnes arrêtées, deux seulement ont été retenues comme inculpées d'avoir jeté des pierres aux soldats.

— On lit dans l'*Akhbar*, d'Alger du 27 mars :

« Encore un fait nouveau à ajouter au bilan déjà si horrible de la famine ! Encore une monstruosité engendrée par la misère ! Encore un acte de cannibalisme ! Deux personnes dignes de foi, appartenant, l'une à la population civile, l'autre à l'armée, nous rapportent, *de visu*, l'épisode suivant : En entrant dans un gourbi, elles ont reculé d'horreur devant un spectacle des plus affreux. Aux solives de l'habitation pendait un cadavre d'un homme, dont les pieds et les mains avaient été amputés. Toute une partie du corps avait été taillée en lanières, qui, enlevées et découpées, étaient à cuire dans des casseroles ou pots de terre, prêts à être dévorées.

— Trente Frères des écoles chrétiennes venant de la maison de Paris, sont arrivés à Marseille, dit la *Gazette du Midi*; où ils ont été appelés par Mgr l'archevêque d'Alger, pour établir un nouvel orphelinat qui recevra plusieurs centaines d'enfants arabes. Les Frères assistants de la maison de Paris accompagnent ces trente Frères.

— On écrit au journal suisse l'*Ami du peuple* :

« Dans la grotte des Fées, près de Saint-Maurire (rive gauche du Rhône), on vient de découvrir une cascade, tombant de plus de cent pieds dans un lac qui n'en mesure pas moins de cinquante de longueur sur quarante de largeur. Au moyen d'une barque, le visiteur peut en faire le tour à la clarte des flambeaux. Les amateurs des beautés de la nature arrivent déjà en grand nombre pour contempler cette merveille.

— Le correspondant de l'Abyssinie du *Morning Post* raconte l'étrange manière dont les naturels se procurent des bifsteck frais sans qu'il leur en coûte rien et sans diminuer la valeur de l'animal auquel est emprunté ledit bifteck. On fait une incision sur la fesse du bœuf, puis on soulève la peau en soufflant. On détache alors le bifteck voulu, puis on rabat la peau, qu'on presse sous un emplâtre de bousse de vache. L'animal ne parait pas souffrir le moins du monde, et se met au contaire, à paître avec avidité, comme s'il avait hâte de remplacer ce qu'on lui vient enlever.

Le correspondant du *Morning Herald* fait un recit analogue.

— Le fils de Nicéphore Niepce, l'inventeur de la photographie, vient de s'éteindre à Givry (Maine-et-Loire), âgé de 74 ans. Nicéphore Niepce était de Châlon-sur-Saône. Après avoir consacré sa vie et sa fortune aux expériences qui ont immortalisé son nom, il resta si pauvre, que Mme Niepce, sa femme, dut entrer à l'hospice de la Charité, où elle est morte, sans que la ville de Châlons ait jamais songé à lui faire une pension. Isidore Niepce, dont nous venons de parler, était dans la gêne, tandis que la découverte de son père a enrichi des milliers de personnes !

— On annonce la mort à Londres, de lord Cardigan, le même qui dirigea à Balaclava cette charge de cavalerie qui restera dans les fastes militaires comme un des exemples les plus étonnants de l'obéissance passive et de bravoure inutile.

— Avant qu'il ne soit trop tard pour parler des poissons d'avril, voici celui d'un marchand de casquettes fantaisiste qui fit sensation il y a quelques années :

Il avait fait distribuer des lettres de faire part convoquant tous ses amis à son enterrement pour le 1er avril. Quand il les vit tous réunis dans la rue à l'heure fixée, il les pria de monter chez lui afin de les remercier de leur empressement.

— Il avait voulu, leur dit-il, savoir combien de gens l'accompagneraient à sa dernière demeure.

Il mourut l'année suivante et, tout naturellement, personne ne vint à son convoi.

MENUS PROPOS

Voyez où conduit la manie des éloges. Le *Constitutionnel* dit que M. le maréchal Niel est « le ferme et habile restaurateur de notre armée active. » Je ne sais si le compliment a été au cœur du maréchal et s'il se trouve heureux d'être appelé « restaurateur. » En tout cas, c'est un titre que je ne veux pas lui contester.

Je me permettrai seulement de faire remarquer que si M. le maréchal Niel a restauré l'armée française, c'est-à-dire s'il l'a réorganisée, c'est que l'armée française était désorganisée et que les prédécesseurs du maréchal l'avaient laissée se désorganiser. Le *Constitutionnel* affirme donc, implicitement, que c'étaient des hommes incapables. Je me demande maintenant pourquoi, lorsqu'ils étaient au pouvoir, le *Constitutionnel* les qualifiait « d'éminents ? »

Je prie le *Constitutionnel* d'y réfléchir : ou les prédécesseurs de M. le maréchal Niel étaient éminents, et alors, M. le maréchal n'est point un restaurateur ; ou M. le maréchal est un restaurateur, et alors, ses prédécesseurs n'étaient pas éminents. Je ne sais quel est le vrai des deux; mais je sais que si, lorsque M. Baudrillart entrera au *Constitutionnel*, la presse tout entière s'écriait qu'enfin le journal officieux a un rédacteur de talent, les sous-préfets, qui seraient alors placés sous les ordres de M. Limayrac, pourraient bien penser intérieurement :

« Il paraît que le gouvernement nous a envoyé un de ses *rossignols*. »

M. Achille Jubinal écrit à l'*Indépendance belge* une lettre où il raconte tout le bien qu'il a fait à son département. Est ce une mesure de précaution, en cas de dissolution de la Chambre ? — On avait accusé M. Jubinal d'avoir doté le musée de Bagnères de dix-huit tableaux, dont quinze représentant les traits de l'honorable député. C'était une erreur. Les toiles en question étaient signées Murillo, Velasquez, Paul Véronèse, qui avec la meilleure volonté du monde, n'ont pu peindre la physionomie de nos députés de la majorité. — C'est égal ! M. Jubinal a trouvé un bien joli moyen de se recommander auprès de ses électeurs artistes ! FIGARO.

INSTITUTION LANDRY, — rue Chaptal, 32, à Paris, dirigée par E. Jully, ancien élève de l'école normale supérieure, et A. Godart, ancien élève de l'école Polytechnique, et de l'école des ponts-et-chaussées ; ancien sous directeur des études de l'école préparatoire de Ste-Barbe. 5 a. 7657

DETTE MEXICAINE

COMMUNICATION importante à faire aux porteurs de Rente 6 0/0 et d'obligations mexicaines par le

Comptoir Financier et Industriel.

S'adresser au *Directeur*, 3, rue *d'Ambroise*, Richelieu, à *Paris*. 3 m. 7649

ANNONCES

Etude de Me DUCHANGE, notaire à Roubaix.

A VENDRE

RUE D'INKERMANN

UNE

BELLE MAISON

Avec Jardin et Atelier

S'adresser pour les renseignements à Me Duchange, notaire à Roubaix. 12 a. 7637

Etude de Me COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue Neuve, 44.

VILLE DE ROUBAIX

Rue Inkermann, nos 21 et 23

Deux belles Maisons

A ÉTAGE

dont une à usage de boulangerie, avec 4 ares 40 centiares ou environ de fonds, cour et jardin,

A VENDRE

pour en jouir de suite

Le lundi 6 avril 1868, à 2 heures précises de relevée, Me COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, rue Neuve 44, à l'adjudication dudit bien.

S'adresser pour tous renseignement audit notaire COTTIGNY. 5A. 7614

Etude de M. TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvrée, 32.

A VENDRE

Une jolie Maison

DE RENTIER

sise à Roubaix, rue de Lannoy.

A LOUER

Une grande Maison

avec porte cochère, rue de Lille. § 7599

Etude de Me TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvrée, 32.

Capitaux à placer

SUR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE. 7598

Etude de Mes VALENDUCQ, notaire à Lannoy, et TACQUET, notaire à Roubaix.

Lys-lez-Lannoy

HAMEAU DU FRESNOY

UNE JOLIE PETITE

FERME

et 1 hectare 41 ares 76 centiares de fonds et terre en verger et labour, divisés en deux parties

A vendre

Par suite de décès pour en jouir au 1er Octobre prochain

L'an 1868, le jeudi 16 avril, à 2 heures de relevée, en l'étude et par le ministère de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, et en présence de Me TACQUET, il sera procédé à l'adjudication des biens ci-dessus désignés.

S'adresser pour tous renseignements auxdits Me VALENDUCQ et TACQUET, chargés de cette vente. 7622B.

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

TOUFFLERS

HAMEAU DU VOISINAGE

En la ferme de M. Jean-Baptiste Delerue

AVOIEMENT

DE FERME

CONSISTANT EN :

Un chariot, tombereau, rondeloir, herses, charrue, éclan, moulin à vanner, fourches, fourchets, rateaux, fléaux, etc.
5,000 kilog. de fourrage, avoine, blé, foin,
4,000 kilog. de betteraves, carottes,

2 Vaches à lait

A VENDRE

Pour cause de cessation de culture.

L'an 1868, le lundi de Paques 13 avril à neuf heures du matin, Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera sur les lieux à la vente de ces objets.

Il sera accordé crédit moyennant caution.

Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, est chargé de cette vente et des conditions. 18 a. 7574 B.

Etude de Me DEBŒUF, notaire à Tourcoing, successeur de Me Hassebroucq.

TOURCOING AU BRUN-PAIN

à front du pavé de Roncq.

UNE PROPRIÉTÉ

COMPRENANT

5 MAISONS

VASTES BATIMENTS

à usage de fonderie et d'ateliers de construction et de 2082 mètres carrés. d'après arpentage récent, de fonds, cour et terrain propre à bâtir.

Ensemble le MOBILIER INDUSTRIEL comprenant notamment une machine à vapeur de la force de 8 chevaux, un générateur de 15 chevaux, transmissions, étaux, grue, bascule, ventilateur, bassins, roues de transmissions, etc., etc.

Le tout occupé par M. Semal, fondeur, et autres

A VENDRE DÉFINITIVEMENT

Pour en jouir de suite,

Le jeudi 9 avril 1868, vers 3 heures de relevée en l'étude dudit notaire DEBŒUF.

Cette propriété autrefois à usage de fabrique de tapis, convient par sa position et l'étendue de son terrain à toute espèce d'établissement industriel. 8 a. 7650

ROUBAIX

RUE DE L'OMMELET, 20.

VENTE

Pour cause de cessation de commerce

D'ÉTOFFES

Mobilier de Magasin

CONFECTIONS, &a.

Lundi 6 avril 1868, 9 heures du matin et jours suivants s'il y a lieu.

Me Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente autorisée par le Tribunal de Commerce de Lille. 5 a. 7569

ROUBAIX

Rue de Lille en face de l'hôtel du Nord

VENTE

DE 5 BONS ET FORTS

CHEVAUX

DE TRAIT

ET DE

VOITURES

provenant de la fabrique de chicorée

D'ANNAY près Lens.

Le mardi 7 avril 1868, 2 heures de l'après-midi, par le ministère de Me ALFRED ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix. 5 a. 7568

Propriété à vendre

A vendre en totalité ou par partie, pour entrer en jouissance immédiatement, *une propriété sise à Bondues*, route impériale, à l'angle du pavé de Linselles, contenant en fonds et jardin *3 hectares*, propre à un établissement industriel ou à une maison de campagne.

S'adresser à Me COURMONT, notaire à Lille, rue d'Angleterre, 7. 10 a. 7644

Tilbury à vendre

A vendre un beau et solide Tilbury ayant peu servi.

S'adresser rue du Château, 41, à Roubaix. 29 m. 7617

A VENDRE

Un joli petit chariot suspendu, n'ayant jamais servi, pouvant porter 1,000 k. et un Breack presque neuf, 8 places à vendre d'occasion.

S'adresser rue de Tourcoing, 10. 8 a. 7663

JUMENT

ANGLO-BOULONNAISE.

demi-sang, propre à la selle et à la voiture, à vendre sous toutes garanties, rue de Lille, 17. § 7504

TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Epeule et propre à bâtir.

S'adresser au bureau du Journal. 7540

Maisons à vendre ou à louer

A vendre ou à louer plusieurs maisons à usage de rentiers et de marchands.

S'adresser à M. J.-B. Catel, au Blanc-Seau. § 7535

A louer

Pour en jouir de suite

un bâtiment propre à différents genres de commerce, situé rue des Ecorcheurs, no 1 *bis*, contenant de vastes magasins au rez-de-chaussée et d'autres grands magasins aux trois étages et au grenier.

S'adresser rue Pellart, no 39. § 6994

Jardin à louer

A louer présentement un superbe jardin d'agrément de la contenance d'environ 2,300 mètres carrés, planté d'une grande quantité d'arbres fruitiers et d'arbustes de toutes espèces, situé sur une belle route et à proximité de l'Embranchement.

On y construirait même une maison au gré de l'amateur.

Prix modéré.

S'adresser à M. A. Devos, jardinier. 23 m. 7584

A LOUER

Vastes MAGASINS et MAISON d'habitation situés rue de l'Hospice.

S'adresser pour les renseignements à M. Bouchez, rue Inkerman, 52. § 7554

A LOUER

une jolie maison de rentier parfaitement décorée, située près du Square.

S'adresser au bureau du journal 5 a. 7642

A LOUER présentement

rue de la Fosse-aux-chênes, 45, une très grande maison propre à la fabrique ayant porte-cochère, écurie, remise et jardin. 29 m. 7612

A LOUER

UN BATIMENT

à usage de magasin

AVEC REMISE ET ÉCURIE

S'adresser à M. Béghin - Bonnave, Grande-Rue, no 8. 7628

Maison à louer

PRÉSENTEMENT

Une belle maison avec jardin, rue Isabeau de Roubaix, 17, à proximité de la gare et de l'église Notre-Dame.

S'adresser pour la visiter même rue, 13. 7507

Campagne à louer

A louer une Campagne d'environ 9,000 mètres carrés, plantée d'arbres fruitiers et d'arbustes de toutes espèces, avec maison d'habitation, remise, écurie, maison de concierge.

Le tout situé sur une belle route des environs.

S'adresser rue de Mouveaux, 32. 12 a. 7661

EMPLACEMENT A LOUER

A louer un emplacement pour mettre 50 à 60 métiers mécaniques avec la force matrice ; on se charge de reconduire la marchandise à domicile.

S'adresser au bureau du journal. 8 a. 7655